

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 31 JUILLET 2014

❧❧❧

**Présents** : M. Hervé LUCBEREILH, M. Daniel LACRAMPE, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Araceli ETCHENIQUE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE

#### Délégations de vote :

- M. Gérard ROSENTHAL donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA
- M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. David CORBIN
- M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. André LABARTHE donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE
- M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Rosine CARDON
- M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Valérie SARTOLOU
- M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY

❧❧❧

## **9 - REAMENAGEMENT DE LA RUE PALASSOU**

Madame Carine NAVARRO expose qu'après avoir réalisé la réfection de l'ensemble des réseaux souterrains (AEP/EU/Gaz), la commune a prévu de réaménager la rue Palassou.

Après une réunion de concertation avec les riverains, il a été décidé de lancer ces travaux durant l'année 2014.

Une consultation d'entreprises s'est opérée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics (marché à procédure adaptée).

L'avis d'appel public à la concurrence du 20/02/2014 est paru sur les journaux d'annonces légales (Sud-Ouest, La République, l'Eclair) le 22/02/2014 ainsi que sur le site internet de la commune le 20/02/2014.

La date limite de réception des offres était arrêtée au 18/03/2014.

.../...

La Commission d'Appel d'Offres a pris connaissance des offres le 10/06/2014.

La Commission d'Appel d'Offres, lors de la séance du 16/06/2014, propose l'attribution du marché à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 359 654.81 euros HT.

Oùï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché précité,
- **SOLLICITE** les subventions les plus élevées possibles.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 31 juillet 2014.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

**AFFICHE LE 05/ 08/ 2014**

**Hervé LUCBÉREILH**